

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS451

présenté par  
Mme Firmin Le Bodo et Mme Colin-Oesterlé

-----

### ARTICLE 18

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« ainsi qu'une campagne nationale de sensibilisation au bénévolat d'accompagnement des personnes en fin de vie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, suggéré par la Fédération Jalmalv, vise à permettre un soutien national aux campagnes de recrutement des bénévoles dont toutes les associations de bénévoles d'accompagnement des personnes en fin de vie ont besoin pour aider à la mise en œuvre de la présente loi.

Les associations d'accompagnement peuvent apporter leur relais à de telles campagnes, comme elles le firent dans un passé récent, en appui sur leur puissant maillage territorial.

Pour mémoire, 225 associations, dont 120 réunies au sein de 3 fédérations (Jalmalv, Etre-là, Alliance) sont présentes en métropole et outre-mer.